

Association des Professeur(e)s
du Conservatoire Pierre Barbizet
de Marseille
Association des parents d'élèves
du Conservatoire Pierre Barbizet
de Marseille
Syndicat Force Ouvrière – INSEAMM
Syndicat CGT - INSEAMM

à l'attention de Monsieur Giampiero MANCINELLI,
Adjoint Délégué au Quartier Thiers et aux Sports
et de Madame Nassera Benmarnia,
adjointe déléguée à la transition écologique

Marseille, le 24 octobre 2023

Objet : Concertation au sujet du réaménagement de la Place Carli

Madame, Monsieur,

Suite à la réunion de concertation publique présidée hier soir 23 octobre 2023 par Mme Nassera Benmarnia au sujet de la re-végétalisation et du réaménagement de la Place, du Square et de la Fontaine Carli, nous ressentons urgemment le besoin de faire entendre collectivement la voix du corps enseignant et administratif du CRR Pierre Barbizet (un établissement de l'INSEAMM : 262 agents) et des milliers d'usagers du service public que constituent les élèves du Conservatoire et leur parents.

Le projet déjà avancé qui nous a été présenté hier au soir prévoit, et nous ne saurions que trop nous en féliciter, le réaménagement du square surplombant le parvis du Conservatoire. Notons qu'avant même la présentation dudit projet, les sociétaires de l'amicale pétanquiste concernée ont reçu la formelle assurance que l'actuel terrain de jeu de boules sera conservé et amélioré. En revanche, le projet comme le plan admet et entérine de facto la disparition de l'actuel espace de parking compris entre les grilles et la façade du Conservatoire. Si nous pouvons tout à fait comprendre le souhait exprimé par certains habitants du quartier et de l'immédiate proximité de voir totalement l'automobile disparaître du paysage urbain, nous souhaitons dès à présent et avant que l'irréparable ne soit avalisé formuler clairement que ledit **parking n'est pas un privilège obsolète défendu par quelques incurables nostalgiques, mais un outil de travail sans lequel vous ne vous contentez pas de pénaliser le fonctionnement de l'établissement, vous le condamnez.**

En effet, le conservatoire accueille chaque semaine 1800 élèves de 6-7 ans à plus de 80 ans pour certains d'entre eux, qui tout autant que les présentes et présents d'hier soir sont des usagers et des électeurs marseillais, pour ce qui est de leurs familles.

L'établissement abrite, depuis son basculement sur un statut d'EPCC, un grand nombre de manifestations culturelles ou simplement publiques pour lesquelles nos locaux sont loués. Cette diversification de l'accueil répond explicitement aux besoins qui ont entraîné le changement de statut. Cela signifie en clair qu'une simple « voie d'accès traversant un jardin public » (c'est ce qui est envisagé) ne permettra en rien l'accès d'éventuels camions de matériels (instruments volumineux, praticables barnums, matériel de sonorisation) qui sont pourtant indispensables pour les manifestations et concerts prévus tant dans la cour d'honneur intérieure que sur le parvis. Les camions doivent pouvoir manœuvrer, et en ce sens, l'espace actuel du parking est indispensable et non négociable.

De surcroît, les activités pédagogiques (instruments, formation musicale, culture musicale, disciplines d'érudition, pratiques collectives) fonctionnent sur des horaires très élargis. Les cours d'éveil-formation musicale qui concernant des enfants de 5-7 ans ne peuvent avoir lieu qu'en dehors et des horaires scolaires et des horaires de bureau (les parents accompagnent et attendent), l'accès est même nécessaire alors pour les parents.

Sans même parler des problèmes qu'engendrerait la disparition du Parking pour la gestion de l'OSAMU (**Orchestre Symphonique Aix Marseille Université**) mixant des élèves du conservatoire, des professeurs et étudiants de l'Université d'Aix, **une convention nous lie depuis 2 ans avec Aix-Marseille-Université, et les étudiant(e)s du Département SATIS** (Aubagne) doivent chaque semaine venir suivre des cours obligatoires au sein de notre établissement dans le cadre de leur troisième année de Licence ou de leur Master Pro. Pour que ces cours puissent avoir lieu, ils doivent se dérouler après la journée universitaire, soit entre 18h et 20h30, et ce chaque semaine.

Il est bien clair que si le parking disparaît, que les enseignants concernés doivent ranger leur salle, soit quitter le Conservatoire entre 20h30 et 21h (il suffit de consulter les feuilles de présence pour constater que ce que nous évoquons n'a rien d'une vue de l'esprit), sans la possibilité de stationner leur véhicule, **beaucoup d'entre eux n'ont plus à cette heure de transport en commun** pour rallier leur domicile (soit à l'autre bout de Marseille, soit en dehors).

Au demeurant, les professeurs qui assurent les cours d'éveil sont souvent de jeunes contractuels. Si il devient impossible de placer ces cours le soir faute d'un parking conséquent, il faudra les basculer en journée au risque de voir l'effectif se diviser par deux ou trois. La conséquence logique et inévitable sera la suppression de ces heures, faute d'avoir alors un effectif d'élèves suffisant.

Très clairement, la suppression du parking induira fatalement une perte d'effectifs, donc à moyen terme une suppression d'heures et de postes. **C'est précisément ce que nous ne pouvons accepter.** Faire cours parfois jusqu'à 21h ne relève en rien d'un confort personnel mais plutôt d'une adaptation aux besoins manifestés par notre public, dont il est bon de rappeler à quel point **il est socialement mélangé.**

Tout notre établissement repose sur **le fonctionnement en horaires décalés**, ce qui compte tenu de l'absence de transports en commun, de la distance avec le domicile de pas mal d'agents et de situations médicales particulières, ne pourra plus s'envisager même avec ne serait-ce qu'une réduction du nombre de places de parking.

Nous sommes d'autant plus choqués du manque de prise en compte de cette nécessité (qu'une simple réunion préalable aurait permis de faire émerger), nécessité que visiblement on est prêt à immoler sur l'autel du rêve d'un espace vert.

Visiblement, les boulistes ont été infiniment plus respectés et entendus que nous.

Nous attirons aussi votre attention sur le fait que nombre d'enseignantes et enseignants du CRR utilisent pour leurs cours **leurs propres instruments** (qui sont aussi, pour les musiciens d'orchestre leurs outils de travail), lesquels coûtent particulièrement cher et sont souvent assurés pour cela. Devoir les transporter en métro, bus ou tram, voire à pied dans le Quartier de Noailles à la nuit tombée équivaut à aller au-devant de problèmes qui n'ont rien d'anecdotique et qui **pourrait coûter très chers à la collectivité, d'autant que les agents sont sous la responsabilité de l'employeur pendant leur trajet domicile/travail.**

Enfin, il est primordial d'évoquer le problème de la sécurité : Nous sommes déjà exposés à des **intrusions fréquentes** dans le bâtiment. Déplacer les actuelles grilles au bout de la Place Carli ne va faire qu'aggraver le problème. Rappelons qu'un square existe en haut du Cours Julien, qui est hélas devenu le terrain d'échanges de drogues et qui sert de vespasienne à ciel ouvert. Il en ira exactement de même pour le parvis du Conservatoire.

Où, dans les périodes que nous vivons, entend-on parler d'un jardin public construit pour ceinturer un collègue ?

Le rêve d'espace vert ne va qu'accroître des problèmes d'insécurité que nous connaissons déjà, et que l'actuel parking parvient à limiter jusqu'alors. Le trajet qui amène un agent de l'EPCC sur son lieu de travail **relève de la responsabilité de l'employeur**, et il est indéniable que le fait, de devoir

se rendre au parking du Cours Julien après 19h30-20h, s'accompagnera d'une multiplication de problèmes qui vont peser lourdement sur le Conservatoire.

En la situation présente, le projet de suppression du parking (qui ne peut se contenter de quelques rares places) jette totalement par terre le fonctionnement du Conservatoire, va nous forcer à rabattre tous les cours en horaires de bureau et à induire ainsi une chute verticale de l'effectif.

Le rêve défendu par Mme Benmarnia vaut-il qu'on immole en son nom à la fois **une mission capitale de service public**, d'éducation et des emplois qui vont inmanquablement se trouver menacés ?

Mesurez les conséquences d'un choix d'aménagement dont nous doutons qu'il puisse, à lui seul, solutionner les problèmes d'un quartier au sein duquel notre établissement est un pôle d'éducation à l'influence plus que positive.

Souhaitant éveiller auprès de vous l'intérêt que représente notre cause, ainsi que celle des familles concernées, et espérant qu'aucune décisions n'aient déjà été actées sans connaissance profonde du terrain, nous vous confions, Madame, Monsieur, notre espoir de réponse, car c'est la pérennité de notre établissement et de nos emplois que vous mettez en péril par ledit projet, en vous renouvelant notre respectueuse considération.

Bien sincèrement vôtre

Association des Professeur(e)s du Conservatoire Pierre Barbizet de Marseille (APCM)

Association des parents d'élèves du Conservatoire Pierre Barbizet de Marseille (APEC)

Syndicat Force Ouvrière – INSEAMM

Syndicat CGT - INSEAMM

Copie à:

Monsieur Benoît Payan, Maire de Marseille ,

Madame Michèle Rubirola, Première adjointe au Maire de Marseille,

Monsieur Jean Marc Coppola, adjoint délégué à la culture pour toutes et tous, de la création du Patrimoine culturel, du cinéma et président de l'INSEAMM

Monsieur Raphaël Imbert, Directeur général de l'INSEAMM